



Flash Info

N° 110 – Novembre 2020

Le Mot du Maire

Le Mardi 13 octobre, nous avons participé à un exercice simulant un évènement climatique extrême nécessitant l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce PCS avait été mis en place il y a 6 ans : il consiste à donner à chaque élu et agent un rôle à tenir en cas de calamités climatiques ou accidentelles.

La Mairie sert de poste de commandement. Il a été défini un lieu de regroupement sur la place de la Mairie (Place Castel Loup). La salle Antonella et la Mairie peuvent servir de salles de repli en cas d'évacuation.

Vous serez informés par du porte à porte et/ou par l'intermédiaire du logiciel de Télé-alerte (qui nous a servi à vous contacter pendant le confinement de manière très efficace). Le but de cet exercice était de vérifier le temps qu'il nous fallait pour lancer la procédure et pour prévenir les habitants.

Cet exercice s'est bien déroulé. Nous avons été très réactifs et très rapidement opérationnels. En moins de 15 minutes, les élus et les agents étaient en mairie et en moins de 30 minutes, l'envoi de message télé-alerte aurait été effectué et le porte à porte aurait pu commencer.

Il nous reste maintenant à mettre à jour les listes de personnes à prévenir par quartier ou selon l'évènement, inondation ou glissement de terrain ne concernant pas les mêmes habitants qu'un feu de forêt.

Nous devons également mettre à jour la liste des habitants qui pourrait avoir besoin d'une aide directe, personnes âgées ayant du mal ou ne pouvant pas se déplacer, personnes très isolées.

Je vous serai reconnaissant, afin de n'oublier personne, si vous pensez ne pas être en capacité de quitter votre résidence, donc d'avoir besoin d'aide dans le cadre d'une éventuelle évacuation, de vous faire connaître en mairie et surtout de nous communiquer toutes vos coordonnées (adresse, téléphone fixe et mobile) afin que nous puissions mettre à jour nos listes et surtout afin de pouvoir indiquer aux secours les personnes prioritaires et vulnérables à aller aider et secourir.

J'espère ne jamais avoir besoin d'activer le PCS mais il vaut mieux prévenir que guérir.

Par rapport au confinement, le Conseil Municipal et moi-même avons décidé de prendre deux arrêtés:

- Le 1er pour autoriser les petits commerces de la commune à rester ouverts
- Le 2ème pour autoriser les habitants du village à se déplacer à plus d'un kilomètre de leur domicile au vu de la configuration très rurale de notre commune.

La Préfecture de Vaucluse a demandé à la mairie de retirer ces deux arrêtés le jour-même, ce que nous avons fait pour éviter qu'ils soient déferés auprès du Tribunal Administratif.

J'attire votre attention sur le fait que le port du masque est désormais obligatoire sur tout le territoire du Vaucluse.

Respectons les gestes barrières, prenez soin de vous et soyons solidaires en espérant une fin d'année plus sereine.

François ILLE, Maire

L'histoire du Beaucet au fils des âges

Afin de préparer la conférence sur l'histoire du Beaucet qui aura lieu mi-décembre et qui sera préparée et présentée par l'association du Château, je vous serai reconnaissant de faire parvenir en mairie toutes pièces, photos, dessins, courriers etc... sur le village afin que nous puissions les numériser et les transférer à l'association.

Ces documents que vous nous aurez fait parvenir serviront dans un deuxième temps à mettre en place une exposition permanente dans l'enceinte du château sur l'histoire du Beaucet de la préhistoire à nos jours.

En même temps, nous aimerions présenter et exposer dans le village des copies d'œuvres d'artistes qui ont vécu au Beaucet ou qui s'y sont arrêtés quelques temps. Si vous avez des informations à ce sujet, nous sommes preneurs.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre soutien sur ce projet qui nous tient particulièrement à cœur.

François ILLE, Maire



Le 28 septembre 2020, le Conseil Communautaire de l'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin a voté l'instauration d'une taxe dédiée à la "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations".

Chaque année, avant le 15 avril, un montant du produit de cette taxe sera désormais voté pour l'année en cours (à partir de 2021), dans la limite d'un plafond de 40 euros par habitant.

Il est réparti entre tous les contribuables du territoire, personnes physiques ou morales, assujettis aux taxes foncières, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises.

Benoît PELATAN, adjoint aux finances

14-18 du 11 Novembre 2020

Cérémonie de commémoration

**Monsieur François ILLE, Maire de Le Beaucet, vous invite à la cérémonie qui se déroulera le :
Mercredi 11 novembre à 11h00—
devant le monument aux morts
Route de Saint Didier**

Dans le contexte sanitaire actuel, la cérémonie sera réduite à 15 participants avec port du masque obligatoire.



Comme prévu, les monuments aux morts Route de Saint Didier et sur la place du Maquis Jean Robert ont été rénovés. Les travaux sont en cours d'achèvement et ont été réalisés par l'entreprise ArtePierre.



LA VIE DE CHÂTEAU DU BEAUCET



REPORT DU CONCERT POÉTIQUE

En raison des dernières dispositions gouvernementales, l'association Le Château du Beaucet doit reporter le concert poétique de la compagnie Maâloum, qui devait avoir lieu le **samedi 21 novembre à 18h** au château.



En raison des nouvelles dispositions gouvernementales et des travaux de rénovation de la salle Antonella, les activités de l'association « Comme une maison » sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
GOVERNEMENT

Télécharger l'application

 DISPONIBLE SUR Google Play
 Téléchargez dans l'App Store

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

Bienvenue
 #TousAntiCovid
 Protégez nos proches et protégez-vous
 Avec TousAntiCovid, participez à la lutte contre l'épidémie en bénéficiant d'alertes personnalisées de proximité.

J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre

Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19

Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



Noël des Enfants

La Municipalité, comme chaque année, prépare une surprise pour les enfants de 0 à 10 ans pour les fêtes de Noël. Les règles sanitaires nous imposent toutefois de ne pas créer de moment de rassemblement, ce que nous regrettons, mais Noël doit rester magique! Les parents sont priés de surveiller leur boîte aux lettres. Un courrier nominatif sera distribué très prochainement. Merci de vous rapprocher du secrétariat de Mairie si vous ne le recevez pas.

La Municipalité

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet
 7, rue Coste Chaude
 84210 LE BEAUCET
 Tél: 04.90.66.00.23
 Fax: 04.90.66.17.77
 Mail : mairie.beaucet@orange.fr
 Site: www.lebeaucet.com
 Direction de la publication : Le Maire
 Conception-Réalisation-Impression : Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique